



PREFECTURE DU MORBIHAN

**RECUEIL SPECIAL
DES ACTES ADMINISTRATIFS**



Suppléance du 16 Juillet 2007



N° 2007 – 16

Juillet 2007

Préfecture

Direction du cabinet et de la sécurité

07-07-13-001-Arrêté portant désignation du sous-préfet assurant la suppléance de la fonction de préfet du Morbihan pour le 16 juillet 2007

Le préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 28 janvier 2005 nommant M. André HOREL, sous-préfet de LORIENT ;

Vu le décret du 20 juillet 2005 nommant Mme Sylvette MISSON, sous-préfète de PONTIVY ;

Vu le décret du 6 janvier 2006 nommant M. Yves HUSSON, secrétaire général de la préfecture du MORBIHAN ;

Vu le décret du 20 juillet 2006 nommant M. Laurent CAYREL, préfet du MORBIHAN ;

Vu le décret du 1^{er} septembre 2006 nommant M. Cyril ALAVOINE, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du MORBIHAN ;

Vu la circulaire du 10 juin 2004 du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales relative à la suppléance et l'intérim des fonctions préfectorales ;

Sur la proposition de M. le sous-préfet, directeur de cabinet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La suppléance de la fonction de préfet est assurée par Mme MISSON, sous-préfet de PONTIVY, le 16 juillet 2007.

Article 2 : Le sous-préfet, directeur de cabinet, le sous-préfet de Pontivy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

VANNES, le 13 juillet 2007

Laurent CAYREL

Le texte intégral du(des) arrêté(s) ci-dessus inséré(s) peut être consulté auprès de : Préfecture-Direction du cabinet et de la sécurité

Texte certifié conforme à l'original

**Imprimé à la Préfecture du Morbihan
Date de publication le 13/07/2007**